



Direction Adjointe du Budget
Service du Budget
0413312525

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 21 OCTOBRE 2022
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Ports départementaux - Décision modificative n°2 pour
l'exercice 2022.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Lors de la séance publique du 17 décembre 2021, l'Assemblée a procédé à l'adoption du budget primitif (BP) du budget annexe des ports départementaux pour l'exercice 2022.

Le 24 juin 2022, le budget supplémentaire (BS) a été approuvé par l'Assemblée. Il comprenait, outre la reprise des résultats de clôture de l'exercice 2021, la décision modificative (DM) n°1 qui a amendé le BP 2022, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Après cette séance, le budget, crédits d'ordre compris, s'élevait à 1 652 590 € en dépenses de fonctionnement et à 2 252 000 € en dépenses d'investissement.

Il convient à présent d'examiner et de se prononcer sur les données relatives à la DM2 n°2 2022.

I – La section de fonctionnement

Le seul mouvement consiste à opérer un transfert de crédits d'un montant de 40,1 K€ du chapitre 011 « charges à caractère général » vers le chapitre 67 « charges exceptionnelles ». Cette opération permet de financer l'annulation de titres émis à l'encontre d'un occupant sans droit ni titre, suite à un contentieux défavorable au Département.

Accusé de réception en préfecture 013-221300015-20221021-50515A-BF-1-1 Date de télétransmission : 25/10/2022 Date de réception préfecture : 25/10/2022

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20221021-50515A-BF-1-1
Date de télétransmission : 25/10/2022
Date de réception préfecture : 25/10/2022

II – La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à -148 K€

En dépenses, hors crédits d'ordre (de 73 K€), il y a lieu de proposer, sur le programme de modernisation des ports, une réduction de crédits de paiement, tant pour les études (21 K€) que pour les travaux (200 K€). Elle résulte de l'allongement de la période sans marché de travaux opérationnel après placement en liquidation judiciaire de la société initialement détentrice du contrat.

En recettes, hors crédits d'ordre (de -73 K€), le budget est minoré de 27 K€. Il s'agit d'un ajustement lié à la gestion du dossier « Label Port propre ».

La subvention d'investissement versée par budget principal du Département au bénéfice du budget annexe des ports peut donc ainsi être minorée de 194 K€.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 21 OCTOBRE 2022**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Ports départementaux - Décision modificative n°2 pour l'exercice 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi vingt et un octobre à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Donne(nt) pouvoir :

Mme Alison DEVAUX à M. Thierry SANTELLI, M. Gérard FRAU à Mme Magali GIORGETTI, Mme Audrey GARINO à M. Yannick OHANESSIAN, Mme Mandy GRAILLON à M. Martial ALVAREZ, M. Eric LE DISSES à Mme Valérie GUARINO, M. Lucien LIMOUSIN à Mme Corinne CHABAUD, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER, M. Denis ROSSI à Mme Nora PREZIOSI.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 21 OCTOBRE 2022**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Ports départementaux - Décision modificative n°2 pour l'exercice 2022.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 21 octobre 2022, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'adopter la décision modificative (DM) n°2 pour l'exercice 2022 pour le budget annexe des ports départementaux ;
- de préciser que cette DM n°2 est adoptée, sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M4.

Adopte à l'unanimité

Pour : 47

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Abstentions : 11

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, Mme Nouriaty DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Samia GHALI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie TARRISSE